

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00575 Numéro SIREN : 513 029 553 Nom ou dénomination : A.C.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2023 sous le numéro de dépôt 885

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.C.S.</u>										Néant ☐														
Adresse de l'entreprise <u>12 DOMAINE DES BEAUX CHAMPS 76240 BELBEUF</u>																								
SIRET <table><tr><td>5</td><td>1</td><td>3</td><td>0</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>5</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr></table>												5	1	3	0	2	9	5	5	3	0	0	1	5
5	1	3	0	2	9	5	5	3	0	0	1	5												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2									
1	2																							
1	2																							
										Exercice N clos le														
										13/01/2022														
ACTIF										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
										Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014		016																			
	Immobilisations corporelles *		028		030																			
	Immobilisations financières * (1)		040	196 742	042				196 742															
	Total I (5)		044	196 742	048				196 742															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																			
		Autres * (3)	072	68 804	074				68 804															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	4 135	086				4 135															
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
	Total II		096	72 939	098				72 939															
Total général (I + II)			110	269 681	112			269 681																
PASSIF										Exercice N 1														
										NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				5 000															
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126				500															
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131																			
	Report à nouveau				134				(1 109)															
	Résultat de l'exercice				136				663															
	Provisions réglementées				140																			
	Total I				142				5 054															
Provisions pour risques et charges				Total II	154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				60 494															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				1 474															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	120 339			202 659															
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III				176				264 627																
Total général (I + II + III)			180					269 681																
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		42 194															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	58 603	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire, article 802 septies A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise		SAS A.C.S.		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
				018		13/01/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		211		
		Services *		217		218	104 244	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				221			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	2 246		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	106 490	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				231			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – immobilier :)			242	9 397		
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	761	244	1 966	
Rémunérations du personnel *				250	97 940			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	43 750			
Dotations aux amortissements *				254				
Dotations aux provisions				256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	2	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			263				
Total des charges d'exploitation (II)					261	153 055		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(46 565)		
Produits financiers (III)	280	56 956		Charges financières (V)	291	3 728		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			317		340	6 000	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			318				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)				346			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	663		
B – RÉSULTAT FISCAL					Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	663	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-I CGI) et autres amortissements non déductibles			318	1 593			
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			321				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	217		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	218			2 800
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			219			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (11. sexies)	986		ZFU-TE (11. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (11. septies)	981		JEI (11. sexies A)	989			
	ZRD (11. terdecies)	127		ZRR (11. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 14 duodecies)	991						
	ZFANG (11. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 14 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (14 septies)	993			
	Crédance due au report en arrière du déficit				316		350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	653		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	50 944	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * 42 379 dont imputés sur le résultat.						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	50 944	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 269 680,82 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 662,95 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.1.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 196 742

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	196 742			196 742
TOTAL	196 742			196 742

3.2 - Etat des créances = 68 804

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	68 804	68 804	
TOTAL	68 804	68 804	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 264 627

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	60 494	18 300	42 194	
Dettes financières diverses	120 339	120 339		
Fournisseurs	1 474	1 474		
Dettes fiscales & sociales	22 321	22 321		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	60 000	60 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	264 627	222 433	42 194	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 61 710

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	73
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 065
Dettes fiscales & sociales	572
Autres dettes	60 000
TOTAL	61 710

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 104 244**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	104 244	100,00 %
TOTAL	104 244	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 61 710

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	73
Emprunt interets courus(168840)	73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 065
Fourn factures non parvenues(408100)	1 065
Dettes fiscales et sociales :	572
Provision cfe annee en cours(448610)	572
Autres dettes :	60 000
Clients avoirs a etablir(419800)	60 000
TOTAL	61 710

SAS A.C.S.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 12 DOMAINE DES BEAUX CHAMPS
76240 BELBEUF
R.C.S : ROUEN 513 029 553

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/01/2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2022** fait ressortir **un bénéfice** de **662,95** Euros. Compte tenu d'un report à nouveau antérieur à hauteur de **-1 109,16** Euros, nous vous proposons d'affecter ce résultat de **662,95** Euros de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **662,95** Euros.

Il passera ainsi de **-1 109,16** Euros, à la somme de **-446,21** Euros après affectation.

Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée

Résolution n°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2022** faisant ressortir **un bénéfice** de **662,95** Euros. Compte tenu d'un report à nouveau antérieur à hauteur de **-1 109,16** Euros, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de **662,95** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **662,95** Euros.

Il passera ainsi de **-1 109,16** Euros, à la somme de **-446,21** Euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Présidente

